

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt six avril à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cressanges, se sont réunis au nombre de quatorze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Etaient présents : MM et Mmes BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, CUVELIER Bernard, GARNIER Jean-Philippe, GONET Michel, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, POTEAUX Maryse, RIBIER Jean-Charles, RIBIER Nicolas, ROCHELOIS Chantal, SERGERE Marilyne, THERON Andrée

Etait représenté : Monsieur MARTIN David

Secrétaire de séance : M.Rémy BOUGAREL

Date de la convocation : 22 avril 2014

### **8 et 9-2014 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013:**

Dans la mesure où le compte administratif 2013 n'a pas été arrêté, il n'est pas possible de vérifier la concordance avec le compte de gestion.

Le conseil municipal accepte de repousser le vote du compte administratif 2013 et du compte de gestion 2013 au prochain conseil.

### **10-2014 LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT:**

Madame le Maire précise aux membres du conseil municipal que la redevance assainissement ne changera pas par rapport à l'année précédente. Elle sera de 38.5 euros l'abonnement et 0.77 euros le m3 d'eau. Le BP assainissement a été établi sur cette base.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer l'abonnement assainissement à 38.5 € et à 0.77 € le mètre cube deau.

### **11-2014 CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES AUX ASSOCIATIONS**

Madame le Maire propose à l'assemblée que les locations de salles soient gratuites pour les associations de la commune. Elle précise que les recettes de 2013 concernant ces locations s'élevaient à 250 €. Elle stipule également que les salles devront être rendues propres. Les cautions pour le ménage et les éventuelles détériorations sont maintenues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de la gratuité des salles pour les associations de la commune.

### **12-2014 BUDGET 2014**

Des éléments simplifiés ont été transmis à tous les conseillers, les éléments détaillés ont été présentés en commission des finances en présence de Monsieur le Trésorier.

### **1/ Budget boulangerie**

Il s'équilibre à 6 200.60 € en section de fonctionnement avec une participation de la commune à hauteur de 1300.60 euros et à 10 460.42 € en section d'investissement.

Vote : 15 pour

### **2/ Budget assainissement**

Il s'équilibre à 47 181.75 € en section de fonctionnement et à 295 438.84 € en section d'investissement.

Vote : 15 pour

### **3/ Budget communal**

Il s'équilibre à 684 082.08 € en section de fonctionnement et à 664 744.92 € en section d'investissement.

Vote : 14 pour et 1 abstention

### **13-2014 BUREAU DE VOTE ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI**

8H-11H	11H-14H	14H-18H
David MARTIN	Maryline SERGERE	Maryse POTEAUX
Chantal ROCHELOIS	Andrée THERON	Jean-Philippe GARNIER
Jean-Charles RIBIER	Michel GONET	Rémy BOUGAREL Marie-Françoise LACARIN

### **14-2014 COMMEMORATION DU 8 MAI 2014**

Madame le Maire expose que le défilé du 8 mai débutera à 11 heures devant la mairie, qu'un vin d'honneur aura lieu à la salle des fêtes et qu'une gerbe de fleurs doit être commandée.

### **15-2014 POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS**

Monsieur Damien Cluzel fait part à l'assemblée que les travaux de la lagune des Fontibiers devraient s'achever fin mai. Les trois premiers bassins sont en service et le quatrième bassin sera

opérationnel dans les jours à venir.

Le débit d'eau qui arrive dans les bassins est très important (trois fois supérieur). Il sera nécessaire d'identifier les causes de cette arrivée excessive d'eau (regard cassé en amont).

Il précise également qu'il y a un problème au niveau du chemin d'accès des lagunes car le chemin empierré est différent du chemin borné.

Madame le Maire propose de faire le nécessaire pour diminuer l'arrivée d'eau aux lagunes et de prendre contact avec le propriétaire de la parcelle pour pouvoir clôturer le bon chemin.

### **16-2014 QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Michel GONET fait le point concernant le fleurissement à venir de la commune. Il précise qu'il est nécessaire de fleurir à proximité de l'épicerie et de l'ancienne poste et que des arbustes seront à remplacer au niveau de l'aire de camping car et de la pétanque.

Mme Maryse POTEAUX propose de ne pas mettre de suspension au niveau du lavoir. Elle ajoute qu'il est plus important de vider les poubelles plus souvent et qu'il sera nécessaire de rendre le lieu plus accueillant. De même, elle fait part d'un trou dangereux qu'il conviendrait de combler.

Suite à la réunion du SRPI Monsieur Jean-Charles RIBIER stipule que six tablettes numériques et deux ordinateurs seront achetés pour les écoles de Cressanges.

Madame Maryse POTEAUX fait part à l'assemblée qu'elle a effectué le trajet en bus le soir à la sortie des classes avec les enfants. Elle fait part d'un certain nombre d'observations : le temps de montée des enfants dans le car est trop court (1 minute de prévue), changement d'autocar à Meillard...

Madame le Maire précise que le prochain conseil aura lieu le lundi 12 mai 2014 à 20h30.

Séance levée à 12h35.